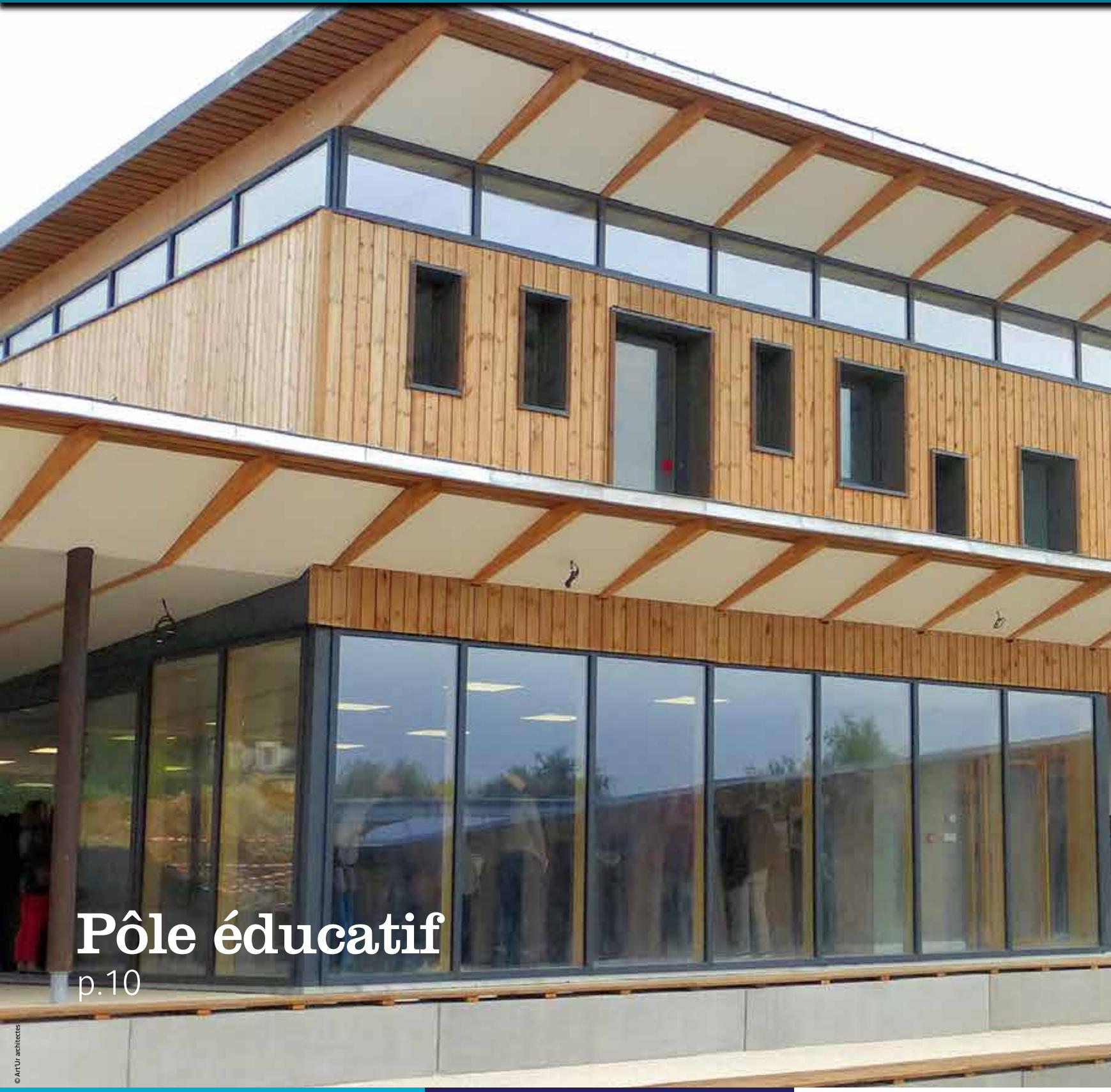


En direct de Bruyères

LE MAGAZINE DES HABITANTS DE BRUYÈRES-LE-CHÂTEL

Septembre 2017 • #63



Pôle éducatif

p.10

© Art'Ur architectes

Actu p.7
Les grandes étapes du PLU

Culture p.20
Ouverture de la saison culturelle

Bruyères
LE CHÂTEL

paysages, parcs et jardins

S.A.S

LECOMTE-LANGÉ



29 Chemin de St-Arnoult
91680 BRUYÈRES-LE-CHATEL

Tél. 01 64 90 15 52

Fax 01 60 83 82 38

- créations
- entretien
- élagage

- fournitures
- pour
- jardins

- arbres
- fruitiers et
- d'ornement



LA RICHESSE DE NOS COMPÉTENCES
AU SERVICE DE NOS CLIENTS

- ✓ Infrastructures routières
- ✓ Production et recyclage de matériaux
- ✓ Réhabilitation de réseaux

AGENCE DOURDAN

28 RUE GÉNÉRAL DE GAULLE
91410 ROINVILLE SOUS DOURDAN

TÉL : 01 64 59 70 90



4 allée du Carré – 92230 GENNEVILLIERS
www.enerchauf.fr



- Gestion et Maintenance d'équipements thermiques et de climatisation,
- Energies renouvelables,
- Conception, réalisation d'installations de chauffage, de conditionnement d'air, de ventilation et de climatisation,
- Production et distribution d'électricité, de fluides thermiques et frigorifiques
- Audits énergétiques, bilans, assistances technique et financière.



Exploitation/Maintenance : ☎ 08 26 10 37 18 / 19
Services commerciaux : ☎ 01 41 32 43 23



*Assainissement
Aménagement Urbain*

2 rue Hélène Boucher 91460 Marcoussis
Tel : 01 69 01 10 44 – Fax : 01 69 80 71 31 – mail : tpe@tpessonne.fr

J'aime !



Actualités, infos, spectacles...
Rejoignez-nous sur la page
f facebook de la ville

Ville de Bruyères-le-Châtel

Bruyères
LE CHÂTEL

**Si vous désirez passer
une annonce,
n'hésitez pas à contacter
le service municipal
de la communication
au 01 64 90 90 81**

**ou par mail
à l'adresse
secretariat@bruyereslechatel.fr**



ACTU EN IMAGES

Inauguration des chemins de randonnée
Ateliers équilibre alimentaire

ACTU

Occupation du domaine public communal
Les grandes étapes du PLU

ACTU TRAVAUX

Rue de la Donnerie

DOSSIER

Pôle éducatif
Centre village

: dossier



“ Mesdames, Messieurs,

L'heure de la rentrée a sonné... dans le nouveau pôle éducatif « L'arc-en-ciel des savoirs ».

Chaque rentrée scolaire est, pour les élèves et leurs parents, un événement particulièrement important qui apporte ordinairement un certain nombre de changements.

Cette année, c'est une révolution, avec la mise en route de ce nouvel équipement que beaucoup d'entre vous sont venus visiter le 1^{er} juillet lors des « portes ouvertes ».

Un pôle éducatif aux 3 couleurs de la République avec l'école maternelle « les bleuets », l'accueil de loisirs « les marguerites » et l'école élémentaire « les coquelicots ».

Un pôle éducatif dont l'adresse sera « rue du Fer à Cheval » en référence à notre patrimoine historique. Tous les noms de rue de la ZAC de la Croix de l'Orme seront des lieux-dits situés dans l'enceinte du château. Se projeter dans l'avenir ne signifie pas pour autant faire table rase de son histoire.

Je ne vous cache pas que cette rentrée sera difficile. Il faudra du temps aux élèves, aux parents d'élèves, aux enseignants, aux animateurs et au personnel municipal pour que cet outil d'enseignement et d'apprentissage soit totalement opérationnel. Natacha Lefebvre continuera à assurer la coordination des équipements et des différents interlocuteurs. Ce travail de mise en place est mené avec beaucoup de sérieux et de professionnalisme par nos services, ce dont je les remercie.

Au fil des années, les transformations et les aménagements se poursuivent et améliorent le cadre et les conditions de vie de chacun. C'est donc avec détermination que le Conseil municipal aborde cette rentrée et veillera à conduire l'ensemble des travaux engagés, porter les dossiers importants, réfléchir sur les projets annoncés et ceux du futur. C'est un passage obligatoire pour le devenir de notre collectivité.

Le pôle éducatif n'était qu'une étape. En juin nous avons lancé trois consultations : une pour un bail d'entretien de voirie, une pour la maîtrise d'œuvre d'un gymnase et la dernière pour le réaménagement de l'école maternelle en maison des services (professions libérales et salles associatives). De manière concomitante, nous devons continuer de réorganiser les services municipaux pour répondre à la baisse des dotations de l'Etat et continuer notre programme de diminution de la taxe d'habitation (-2% en 2016 et en 2017).

C'est la reprise aussi pour les nombreux bénévoles de nos associations, créatrices de liens sociaux essentiels, qui offrent à chacun la possibilité de pratiquer une activité artistique, culturelle et sportive.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter à tous une rentrée 2017 pleine d'énergie et de bonne humeur. **”**

Thierry Rouyer



ENFANCE ET JEUNESSE

Classe d'eau
Olympiades

: enfance



SOLIDARITÉ

Semaine bleue
Octobre rose

: solidarité



CULTURE

Ouverture de la saison culturelle
Concerts de poche

: culture



VIE LOCALE

Conseils municipaux
État-civil

: vie locale



ASSOCIATIONS

Coupons associatifs
Culture sans frontières



: tribunes

PERMIS PIÉTONS

Goûter de remise des permis piétons aux élèves de CE2 le 6 juin 2017.

**INAUGURATION DES NOUVEAUX ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE**

Le 25 juin 2017, en présence de Thierry ROUYER, Maire, Brigitte VERMILLET, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Essonne, chargée du développement durable et de l'environnement, François DUROVRAY, Président du Conseil départemental de l'Essonne et Alexandre TOUZET, Vice-président du Conseil départemental de l'Essonne, chargé de l'administration générale, des ressources humaines, de l'égalité hommes-femmes, du monde combattant et de la citoyenneté.



**ARBOR'ERIT**

Spectacle du 28 juin 2017 à la Lisière par la Compagnie de danse C & C.

MOTS DITS MOTS LUS : « JOURNÉE SIDÉRALE DE LA LECTURE À HAUTE VOIX »

Le 1^{er} juillet avec l'atelier-théâtre du Feutre de travers «Les monologues de Gaza».

**CENTER PARCS**

Journée à Center Parcs le 1^{er} juillet, organisée par le CCAS.

**ATELIER EQUILIBRE ALIMENTAIRE**

Le 29 juin organisé par le CCAS

**COLLÈGE DE LA FONTAINE AUX BERGERS**

Avant leur entrée au lycée, les collégiens méritants ont été récompensés par un chèque cadeau de 15€ pour leur travail et leur investissement tout au long de l'année, remis par Fabrice Marion, conseiller municipal.

Félicitations à Théo, Amandine, Axel, Mélissandre, Jordan, Léna, Maëlis, Amina et Gabrielle.

Cultiver son jardin

Vivre au rythme de la nature en cultivant son potager et en cueillant ses légumes : la commune de Bruyères-le-Châtel offre la possibilité aux bruyérois de disposer gratuitement d'une parcelle au sein des jardins familiaux. En échange, les parcelles doivent être gérées en « bon père de famille », c'est-à-dire qu'elles doivent être entretenues (nettoyage, désherbage...) même si elles ne sont pas cultivées.

Gestion par la commune

Chaque année en début de saison, les services techniques interviennent dans les jardins pour aider à couper l'herbe et à retourner la terre pour les jardiniers qui en font la demande. La gestion administrative est très réactive. Les demandes d'attributions et d'entretien du site sont faites par courriel, ce qui permet de répondre rapidement aux besoins des jardiniers.

Compostage

La pratique du compostage est économique et environnementale, elle



permet : d'éviter l'achat et l'utilisation d'engrais chimique, de diminuer la quantité des déchets ménagers et de limiter ainsi les coûts liés à l'élimination des déchets.

En collaboration avec Cœur d'Essonne Agglomération, la commune met gratuitement à disposition des composteurs pour les jardiniers qui en font la demande.*

Du fumier et du compost sont également disponibles à côté des parcelles.

Récupération de l'eau

Les jardins sont alimentés par un même point d'eau situé dans l'axe de l'allée principale. Bassin alimenté par le recyclage des eaux de pluies de la résidence Tatin.

À ce jour, toutes les parcelles sont occupées. Si vous souhaitez obtenir un jardin, contactez la mairie pour vous inscrire sur la liste d'attente.

*Pour des raisons indépendantes de notre volonté, les composteurs sont en rupture de stock. De nouveaux composteurs devraient arriver en décembre 2017.

Occupation du domaine public communal

La réalisation de travaux peut nécessiter temporairement l'occupation du domaine public : kiosque de vente immobilière, benne et installation d'échafaudage.

Ces occupations sont soumises à une taxe conformément à la délibération du Conseil municipal du 1^{er} juin 2017 (voir tarification dans le tableau ci-joint).

Pour obtenir une autorisation, vous pouvez télécharger le formulaire de demande d'occupation du domaine public sur le site de la ville ou le récupérer en mairie. Il doit être adressé à la mairie au minimum 15 jours avant la date des travaux.

| DÉSIGNATION | TARIFS |
|--------------------------------|------------------------------|
| Benne | 10 € / jour |
| Échafaudage | 1,30 € / ml / jour |
| Kiosque de vente immobilière | 18 € / m ² / mois |
| Enlèvement des dépôts sauvages | 120 € / m ³ |

LES GRANDES ÉTAPES DU PLU

1 - ARRÊT

En séance du **30 juin 2017**, le Conseil municipal a tiré le bilan de la concertation et a arrêté le projet de révision du PLU. Cette étape est particulièrement importante puisqu'elle marque la fin des études et le début de la phase de consultation administrative. Dès lors, les modifications du projet de PLU seront restreintes à la prise en compte des avis émis par les personnes publiques associées aux résultats de l'enquête publique et à la correction d'éventuelles erreurs matérielles.

La collectivité consulte actuellement les personnes publiques associées, les communes limitrophes, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) directement intéressés et la commission départementale de la consommation des espaces agricoles sur ce PLU. Ces personnes disposent d'un délai de trois mois pour faire part de leur avis dans la limite de leur compétence propre. À défaut d'avis exprimé dans ce délai, leur avis est réputé favorable.

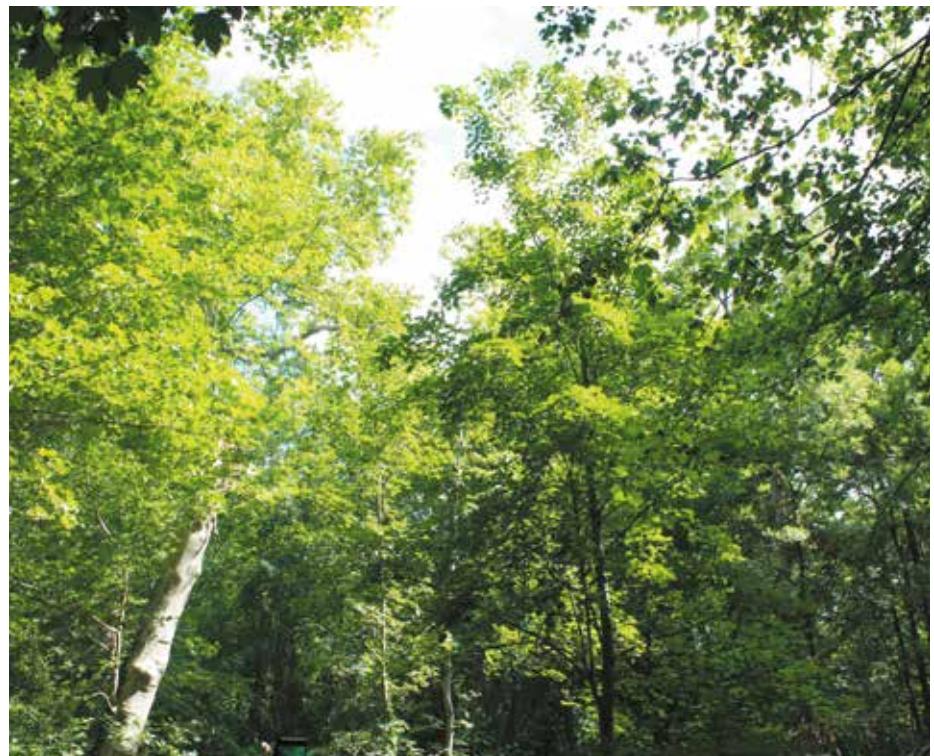
2 - ENQUÊTE PUBLIQUE

À l'issue de la consultation des personnes publiques, le projet de PLU, tel qu'il a été arrêté, sera soumis à enquête publique. Cette dernière devrait débuter **courant octobre 2017** pour une durée d'un mois. Le commissaire enquêteur disposera d'un mois pour remettre son rapport et ses conclusions.

3 - APPROBATION

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront examinés en vue d'apporter d'éventuelles ultimes modifications au dossier. Les avis des personnes publiques associées sont également pris en compte. Le PLU sera approuvé par décision d'un **Conseil municipal qui devrait avoir lieu fin d'année 2017 - début 2018**. Le PLU approuvé est ensuite notifié aux services de l'État concernés pour application.

Espaces Naturels Sensibles



Depuis plus de 20 ans, le Conseil départemental travaille à la préservation des écosystèmes du territoire essonnien au travers de sa politique Espaces Naturels Sensibles (ENS). Afin de poursuivre cet effort en faveur de la biodiversité, le Département s'est doté d'un schéma départemental des ENS pour la période 2012-2021.

Le schéma s'articule autour de :

→ 2 orientations :

- Rétablir le lien entre la population locale et la nature
- Développer de nouvelles solidarités et synergies autour du patrimoine naturel

→ 5 axes forts :

- Préserver la biodiversité
- Restaurer la fonctionnalité des trames vertes et bleues
- Pérenniser et valoriser les écopaysages
- Valoriser la géodiversité comme éléments d'identité territoriale
- Lutter contre le réchauffement climatique.

Cette action ENS est portée au nord de la Route de Limours par le Conseil départemental et au sud par la commune. Pour l'acquisition de parcelles naturelles la collectivité bruyéroise obtient une participation de 50% du Conseil départemental.

Ce fonds d'intervention est abondé par la Taxe sur les Espaces Naturels Sensibles. Il représente une somme annuelle de 10 millions d'euros.

Cette politique est adaptée à l'aménagement du territoire et permet à notre commune de préserver ses espaces naturels et de lutter contre les utilisations et installations illicites.

ENTRETIEN

La rénovation en bonne voie

Une consultation a été lancée au mois de juin pour un « bail d'entretien de la voirie ».

Ce marché a pour objet l'exécution des travaux nécessaires à l'entretien, la rénovation, les grosses réparations, la réalisation de chaussée et la signalisation des voiries de notre commune.

Une entreprise sera donc choisie à l'issue de la consultation. Les divers travaux nécessaires seront notifiés à cette entreprise au fur et à mesure des besoins, à l'aide de bons de commande. Ces bons de commande permettront d'être beaucoup plus réactif aux demandes urgentes car ils nous affranchiront de l'obligation de consulter plusieurs entreprises.

« Mes lingettes : surtout pas dans les toilettes ! »



Les lingettes ne font pas bon ménage avec les réseaux d'assainissement.

Pratiques au quotidien, elles servent aussi bien pour bébé que pour nettoyer les sols.

Problème: elles sont résistantes car constituées de fibres tissées.

À usage unique, on les utilise puis on les jette... dans les toilettes. Elles rejoignent ainsi le collecteur d'eaux usées avant d'atteindre la station d'épuration. Ces lingettes ne se dissolvent pas une fois mélangées aux eaux usées



même si, pour certaines, les fibres sont déclarées biodégradables. **Ne vous fiez pas aux arguments des fabricants.**

Conséquences : une fois dans les collecteurs d'eaux usées, associées à la graisse et aux éléments solides, **elles s'enroulent les unes autour des autres et forment des amas de fibres qui ralentissent l'écoulement des eaux usées dans les canalisations**, voire obstruent totalement les réseaux d'assainissement. Les lingettes se retrouvent aussi dans les stations de pompage entraînant des dysfonctionnements de ces équipements qui ne sont pas conçus pour évacuer cette nature de déchets.

Alors, où doit-on les jeter après utilisation ? Dans la poubelle, comme les autres déchets. Elles seront ainsi prises en charge par la filière de collecte et de traitement des déchets.

Aidez-nous à préserver les réseaux d'assainissement et à ne pas perturber le fonctionnement des stations de pompage. Ne jetez plus vos lingettes dans les toilettes.

« NOUS AMÉNAGEONS ENSEMBLE LA RUE DE LA DONNERIE »

Les riverains s'engagent à repenser l'aménagement de leur rue pour l'améliorer.

La municipalité s'était engagée à partager la réflexion avec les habitants pour imaginer ensemble, sur certains projets, une solution qui réponde précisément aux besoins des riverains. C'est à ce titre que les habitants du hameau d'Arpenty ont été sollicités par le Maire lors d'une réunion le 10 juin dans le cadre du réaménagement de la rue de la Donnerie, dégradée en raison des travaux de construction de la station d'épuration et de l'assainissement collectif.

Un groupe de travail composé de 4 riverains mènera donc une réflexion concertée pour répondre aux objectifs qu'ils se sont fixés : réduire la vitesse dans la rue et améliorer le stationnement, dans le respect de l'enveloppe budgétaire votée par le Conseil municipal de 68.000 € H.T.

COCCINELLES EN VUE !



Pour une meilleure visibilité et donc plus de sécurité, les « coccinelles » de la piste cyclable route d'Arpajon ont été peintes en rouge et noir par les Services Techniques et des catadioptres (lumières réfléchissantes) représentent les yeux (uniquement sur la partie Bruyères-le-Châtel).



ECLAIRAGE RUE DU BOURG NEUF

Suite aux problèmes d'éclairage rue du Bourg Neuf, Cœur d'Essonne Agglomération a procédé au changement des lanternes dans la rue.

TRAVAUX DU DÉPARTEMENT

VERVILLE : AMÉNAGEMENT RUE DE LA BUTTE AU PRIEUR

Suite aux nombreuses réclamations des riverains concernant le danger occasionné par la vitesse excessive des automobilistes à Verville, les services du Département ont créé des places de stationnement et ont limité la vitesse à 30km/h rue de la Butte au Prieur, **à titre expérimental, pour une durée de 4 mois à compter du 7 juillet 2017.**

Deux panneaux « Attention stationnement expérimental » ont été installés afin d'inciter les usagers à ralentir dès l'entrée du hameau.



ROUTE D'ARPAJON

Une modification du marquage routier et la matérialisation de places de parking devant Vitakraft ont été réalisées afin d'éviter le stationnement sur la piste cyclable.



RUE DE LA LIBÉRATION

Afin d'empêcher les dépôts sauvages récurrents et le stationnement des bus du CEA, les services du Conseil départemental ont installé des blocs de pierre d'un côté de la voie et un talus de terre de l'autre côté de la voie.

L'arc-en-ciel des savoirs, de nouvelles couleurs pour la rentrée scolaire

Vaste, coloré, lumineux, écologique, mais d'abord moderne et fonctionnel, le pôle éducatif « L'arc-en-ciel des savoirs » vit sa première rentrée le 4 septembre. Il rassemble l'école maternelle « Les Bleuets », l'école élémentaire « Les Coquelicots » et l'accueil de loisirs « Les Marguerites », tous réunis en un seul bouquet sur un même site au terme de 17 mois de travaux et d'un long travail de maturation.

Joël Pérot, 1^{er} adjoint en charge du projet a dévoilé la plaque.



Le 1^{er} juillet, aux côtés de l'ensemble des acteurs qui ont participé à sa conception et à sa construction, de nombreuses familles étaient déjà présentes

pour inaugurer le pôle éducatif et visiter les lieux. Les enfants des accueils de loisirs ont également commencé à s'approprier ces espaces avec leurs

animateurs. Même chose pour les enseignants qui prennent leurs marques pour organiser au mieux cette rentrée. Bienvenue maintenant aux élèves !

Aux origines du projet...



© Artur architectes

Le pôle éducatif « L'arc-en-ciel des savoirs » est à la fois le fruit d'un projet urbain et d'une volonté d'améliorer les conditions d'accueil dans les écoles de la ville. Vieillissantes et peu fonctionnelles celles-ci n'étaient plus en mesure d'accueillir l'augmentation du nombre d'élèves. Loin de pouvoir répondre aux normes énergétiques actuelles, elles ne disposaient pas de tous les outils nécessaires aux nouveaux besoins des équipes éducatives et à la réussite scolaire des élèves. Le constat était similaire pour l'accueil de loisirs, trop vétuste pour pouvoir être viable.

Le plan local d'urbanisme et la création de la ZAC de la Croix

de l'Orme allaient offrir l'opportunité de rassembler sur un site unique toutes les fonctions nécessaires à de bonnes conditions d'enseignement, de vie scolaire et périscolaire. Car la première vocation du projet est là : réunir les écoles maternelle et élémentaire mais aussi l'accueil périscolaire et de loisirs, afin de faciliter la vie des enfants et des familles.

Intégré dans le projet urbain porté par la municipalité, le nouvel équipement achevé cet été bénéficie en outre de la proximité du Complexe Sportif Sandrine Soubeyrand, d'un futur gymnase et du parc paysager.

“ Après le complexe sportif, l'ouverture du pôle éducatif marque une étape décisive du projet urbain que nous avons développé. Demain, il n'y aura plus de nouveaux et d'anciens quartiers, d'ancienne et de nouvelle école, il n'y aura qu'un village. Une voie verte sera d'ailleurs prochainement aménagée pour relier logements, lieux d'éducation, de sports et de culture. En attendant, je souhaite une très bonne rentrée à tous les jeunes Bruyéroises et Bruyérois dans leur nouvel établissement. Des équipements comme celui-ci, en France, il n'y en a pas beaucoup ! ”



Thierry Rouyer,
Maire de Bruyères-le-Châtel

Un pôle éducatif construit autour des besoins des enfants et des équipes éducatives

Dès les débuts de sa conception, l'ensemble des équipes éducatives a été associé au projet. Cette démarche partagée permet au nouvel établissement, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à l'agence d'architectes Art'Ur, de disposer de toutes les fonctions pour leur permettre de développer leurs actions pédagogiques et favoriser l'épanouissement des élèves.

L'accueil de loisirs occupe le centre du pôle autour duquel se déploient, sur chacune des ailes, les écoles maternelle et élémentaire. Il constitue ainsi un point de convergence pour tous les élèves fréquentant l'accueil périscolaire et un point d'accueil unique pour les familles qui viennent chercher



leur(s) enfant(s). En extérieur, une cour est dédiée à chacune des écoles.

Le pôle éducatif accueille sa propre bibliothèque centre documentaire, un restaurant scolaire dont un self-service pour les élèves de l'école

élémentaire et une salle polyvalente permettant d'organiser des rencontres avec les parents. Les nouvelles technologies sont également bien présentes grâce aux tableaux numériques interactifs qui équipent toutes les classes.

“ La présence d'une bibliothèque centre documentaire au sein de l'école nous tenait vraiment à cœur. De même pour l'aménagement d'un self-service en restauration scolaire élémentaire qui participe à l'acquisition de l'autonomie des enfants. Tout cela et bien d'autres choses encore sont aujourd'hui intégrés au pôle éducatif et nous en sommes très fiers. ”

Annie-France Normand,
*Maire-adjointe en charge du scolaire,
enfance, jeunesse et culture*

“ Nous avons eu une longue réflexion sur le fonctionnement du pôle éducatif en lien avec chacun de ses usagers. Et nous avons aujourd'hui un magnifique outil pour faire de belles choses. Parents, enseignants, animateurs, nous avons des objectifs qui peuvent varier mais nous avons tous une chose en commun: l'intérêt des enfants, qu'ils soient accueillis au mieux. Et tout ici a été pensé et réalisé dans ce sens. ”

Natacha Lefebvre,
Coordinatrice du pôle éducatif

“ Les classes sont lumineuses, l'aménagement a été bien pensé, on voit que tout a été bien réfléchi. Nous allons maintenant prendre petit à petit possession des lieux, nous avons toute une année pour investir les locaux. Comme pour les enfants et leurs parents, c'est une chance dans une vie d'enseignante de découvrir une nouvelle école . ”

Cécile Derré,
Directrice de l'école élémentaire

L'école de la mutualisation



© Art'U architectes



« Chaque m² de l'école doit être utilisé de manière optimum car chacun de ces m² est chauffé et entretenu » rappelait Thierry Rouyer, maire de Bruyères-le-Châtel. « C'est pourquoi une grande attention a été accordée à la programmation, qui a permis de réduire de 20% la surface des locaux à construire pour une qualité de service identique ».

Ce résultat a été rendu possible en travaillant sur la

mutualisation des espaces et une grande modularité. Des espaces sont partagés, telle la bibliothèque centre documentaire. Deux classes « de régulation », en interface entre l'école maternelle et élémentaire, sont également destinées à évoluer en fonction de la population scolaire.

Une classe peut ainsi se transformer en 2 salles d'activités, et inversement. De 17 classes aujourd'hui, l'établissement peut

accueillir jusqu'à 23 classes et 690 élèves. Les préaux ont été spécialement surdimensionnés pour pouvoir se transformer en 4 salles de classes...

De quoi envisager sereinement l'augmentation du nombre d'élèves liée à la création de nouveaux logements sur le secteur de la Croix de l'Orme.

“ Cet établissement va nous permettre de répondre sur le long terme, et dans les meilleures conditions, à l'évolution du nombre d'enfants scolarisés sur la ville. Selon nos besoins, nous pourrons encore ajouter à l'avenir 6 classes aux 17 existantes, en 2 mois de temps.

Grâce à sa modularité, nous pouvons également transformer des salles d'activités de l'accueil de loisirs en classes, des préaux en classe... C'est un grand confort d'utilisation. ”

Joël Perot,

1^{er} maire-adjoint en charge de la gestion des travaux et du développement économique



14. dossier

Un équipement de très haute qualité environnementale



Suivant une démarche de développement durable, le bâtiment du pôle éducatif a été réalisé selon un cahier des charges exigeant et ambitieux. Biosourcé, avec sa structure où domine largement le

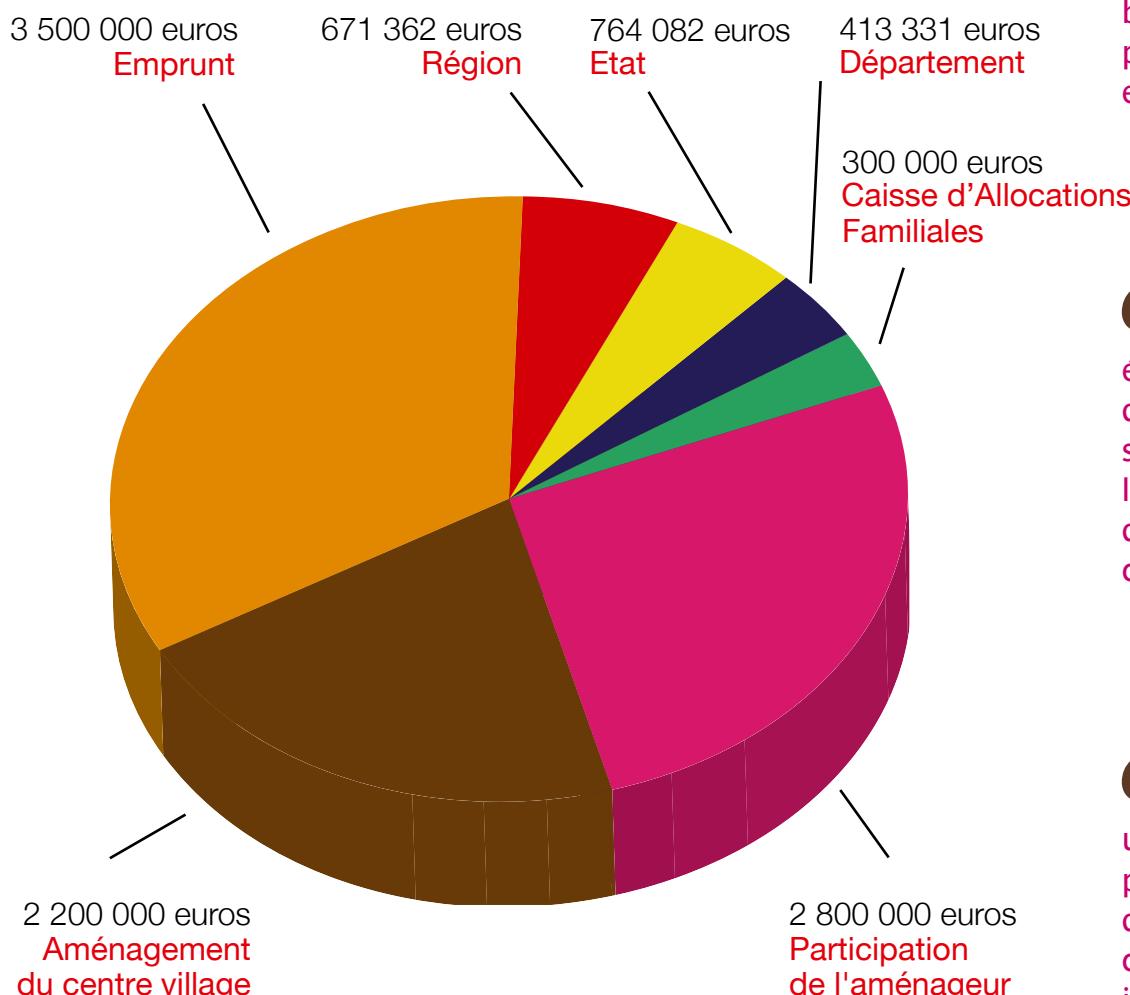
bois, il dispose d'un système écologique de gestion des eaux pluviales à la parcelle avec ses fosses entourant une partie du bâtiment.

Mais surtout, il est équipé d'un système de régulation de la température par géothermie. Ce dispositif qui s'appuie sur des sondes thermiques implantées à 145 m de profondeur, a nécessité un investissement de 60 000 euros pour une économie estimée à 2,4 millions euros. Des panneaux solaires ont également été installés pour alimenter le bâtiment en eau chaude.

“ Nous disposons ici de grands espaces mis en valeur par la lumière traversante qui donne d'une façade à l'autre et offre une forte impression de clarté. Sur le plan environnemental et énergétique, nous avons ici des sondes thermiques qui descendent à plus d'une centaine de mètres pour chauffer ou rafraîchir l'école. Avec au final, une température bien régulée et des économies réalisées. ”

Philippe Pascal,
Architecte à l'Agence Art'Ur

Un projet largement soutenu



Le projet de pôle éducatif a bénéficié de l'appui de nombreux soutiens financiers qui ont répondu aux sollicitations de la municipalité. L'aménageur de la ZAC de la Croix de l'Orme, Grand Paris Aménagement, a également versé une participation importante avant même la vente des logements

réalisés sur le secteur. Sur un montant de 9 millions euros H.T. nécessaires à la construction de l'équipement, seuls 33% restent à charge de la ville. Un montant de 3 500 000 euros, pour lequel un emprunt a été effectué auprès de la Caisse des Dépôts à un taux de 1% remboursable sur 20 ans.

“ C'est un grand renouveau. J'ai moi-même été scolarisée à l'ancienne école et c'est intéressant de voir que tout cela se modernise. Le nouveau bâtiment va être très agréable pour les enfants et leurs enseignants. ”

Véronique,
parent d'élève

“ Ayant moi-même été scolarisée dans l'ancienne école, j'avais beaucoup de regrets que mes filles n'y soient pas scolarisées, mais quand je vois les nouveaux locaux, je me dis que finalement, c'est une bonne chose. ”

Virginie,
parent d'élève

“ Le fait de réunir les écoles et l'accueil de loisirs sur un même site, c'est quand même pas mal. Et j'ai cru comprendre que le bâtiment était basse consommation, ce qui est aussi intéressant. ”

Denis,
parent d'élève

“ Par rapport à l'ancienne école, ça change ! Il y a 50 ans d'écart et ça se voit. ”

Frédéric,
parent d'élève

Le pôle éducatif, en chiffres :

1 école maternelle

4 800 m² d'espaces extérieurs

1 école élémentaire

17 classes aujourd'hui,
23 potentielles

1 accueil de loisirs

4 salles d'activités

2 600 m² de locaux

1 restaurant scolaire

1 bibliothèque centre documentaire

1 salle polyvalente

17 mois de travaux

= **10 448 775** euros TTC

Centre village... le projet prend forme

→ PHASE 1 :

Construction de trois bâtiments :

- un bâtiment comprenant 940 m² de surface commerciale et 29 logements sociaux,
- deux autres de 12 logements chacun, destinés à l'accession à la propriété.

Fin prévisionnelle des travaux :
décembre 2017



Les écoles ayant été déplacées, la seconde phase des travaux va débuter à la fin du mois.

→ PHASE 2 :

- Construction de 13 maisons individuelles et de trois bâtiments en accession à la propriété comprenant respectivement 27, 12 et 12 logements.

Début des travaux : dernier trimestre 2017

Durée prévisionnelle des travaux : 18 mois

La première étape de la phase 2 sera le dévoiement des réseaux, la démolition

de l'école élémentaire et de l'accueil collectif de mineurs.

Le bâtiment de l'école maternelle est conservé. Une étude a été lancée pour la création d'une maison des services de santé.





Faire des élèves de la vallée de l'Orge des futurs éco-citoyens

Notre commune adhère au Syndicat de l'Orge dont les compétences s'exercent autour de la gestion du transport des eaux usées, de la gestion hydraulique de la rivière, de l'amélioration du fonctionnement des réseaux d'assainissement et de l'aménagement de la rivière et des milieux naturels. En complément, il agit pour le développement

durable de la vallée de l'Orge grâce à des opérations de communication de proximité et une sensibilisation régulière des habitants.

L'une de ces opérations est l'organisation d'une animation pédagogique gratuite sur la protection de l'eau et des milieux naturels.

Cette année, les deux classes de CE2

de l'école élémentaire les Sources, soit 57 enfants, ont eu la chance de bénéficier du projet « classe d'eau ».

Il s'agit d'un projet en partenariat étroit avec les enseignants organisé autour de 9 interventions qui se sont déroulées tout au long de l'année scolaire, soit en classe, soit au bassin de Trévoix. Pourquoi l'eau est-elle vitale ? D'où vient l'eau du robinet ? La pollution de l'eau met-elle notre avenir en danger ? ... autant de questions auxquelles ont été confrontés les enfants lors des interventions d'Alexandre, l'animateur du Syndicat de l'Orge. La classe d'eau s'est terminée en juin par un grand jeu rallye qui a permis d'évaluer les acquis.

UNE ÉLÈVE TÉMOIGNE :

• As-tu aimé l'animation ?

« J'ai beaucoup aimé parce qu'Alexandre explique tout sur l'eau, ça m'a beaucoup plu car je savais pas qu'il y avait des tuyaux d'eau usée et d'eau potable ».

• Qu'as-tu retenu ?

« Y'a des leçons que j'ai pas trop aimé comme la pollution parce que

c'est pas bien de polluer par exemple, quand quelqu'un lave sa voiture près d'un avaloir, il avale toutes les saletés qui passent dans un tuyau et ça arrive directement dans la rivière ».

• Quelle leçon as-tu préférée ?

« Goutte d'eau et la flore et la faune parce que c'est l'eau dans la

nature. Alexandre nous a donné un livre sur les plantes sauvages de la vallée de l'Orge et plein de conseils pour ne pas manger n'importe quelles plantes ».

• Ta conclusion ?

« Polluer l'eau c'est pas bien, ça devrait être interdit parce que c'est une ressource naturelle ».



Quelques questions à Alexandre, l'animateur du projet « classe d'eau »



• Alexandre, quel est votre rôle au Syndicat de l'Orge ?

« Je suis éducateur environnement au sein du Syndicat de l'Orge. C'est-à-dire que je sensibilise le public, principalement les

enfants, au respect et à la protection de l'environnement. »

• Quel est l'objectif de cette animation pédagogique ?

« Le but de cette animation est de dresser un bilan de la classe d'eau. Grâce à ce grand jeu, nommé « A la Poursuite de Goutedo », nous vérifions ce que les élèves ont retenu de nos interventions. »

• Quels thèmes avez-vous abordés avec les enfants ?

« Les thèmes que nous abordons avec eux sont: le risque inondation, le cycle naturel de l'eau, le cycle domestique de l'eau, le fonctionnement d'une station d'épuration, les sources de pollution d'une rivière, l'accès à l'eau potable dans le monde, la flore de la vallée et la microfaune aquatique, puis nous finissons l'année avec le grand jeu. »

• Dans l'ensemble, les enfants ont-ils joué le jeu et comment évaluez-vous leurs acquis ?

« Dans l'ensemble oui les enfants jouent le jeu pendant les animations, il y a toujours au moins un thème qui va les intéresser et auquel ils seront très attentifs. Et comme je le disais avant, c'est grâce au grand jeu que nous vérifions leurs connaissances. Ce jeu fonctionne sur le principe d'un Trivial Pursuit, en fonction des réponses des enfants on peut voir ce qui a bien ou moins bien été compris. »

Olympiades

Extrait du courrier de Damien Heno, coordinateur du comité de pilotage des Olympiades :



© Eweva photographie

« Monsieur le Maire,
Par ce courrier, nous tenons à vous adresser nos plus vifs remerciements pour nous avoir fait confiance dans l'organisation de ces 3^{èmes} Olympiades BLC.
La mise à disposition, à titre gracieux, de l'ensemble du C3S ainsi qu'une partie du matériel communal (tables, chaises, barnums, etc...) nous a permis, une nouvelle fois, de programmer cet évènement sportif et intergénérationnel sur Bruyères-le-Châtel.
Merci également d'avoir bien voulu prendre à votre charge les frais engendrés par la mise en place d'un agent de sécurité pour l'accueil des participants et des visiteurs.
D'après nos 1^{ères} estimations, ce sont quelque 350 personnes, dont 220 enfants, qui ont pu participer gratuitement à treize activités sportives différentes. Du Taekwondo au Basket-ball en passant par le Tir à l'arc et la Danse africaine, les enfants (et leurs parents) ont pu également s'initier à des activités telles que « Handisport » et « Kin-ball ». C'est (presque) tout Bruyères-le-Châtel qui s'est réuni autour des valeurs du sport et de la convivialité grâce, notamment, aux associations sportives bruyéroises, aux éducateurs, bénévoles et aux enseignants de l'école les Sources.
Nous tenions également à remercier les élus ainsi que l'ensemble des services municipaux concernés de Bruyères-le-Châtel d'avoir répondu favorablement à nos demandes, pour préparer cette 3^e édition. »

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE : RETOUR À LA SEMAINE DE QUATRE JOURS

Comme le prévoit le décret 2017-11-08 publié le 26 juin 2017, le Conseil municipal et les deux conseils d'école élémentaire et maternelle se sont prononcés pour le retour à la semaine de 4 jours ; soit les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, sur 36 semaines.

Monsieur le Directeur Académique autorise la ville de Bruyères-le-Châtel à mettre en place la nouvelle organisation scolaire du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018.

Les activités périscolaires mises en place depuis 2014 pendant la pause méridienne et les heures périscolaires seront maintenues.

CONCERT OPUS 13



PARÉS POUR LA RENTRÉE



Comme chaque année, la municipalité accompagne les élèves de grande section de maternelle et de CM2 dans les étapes importantes de leur scolarité. En présence d'Annie-France Normand, Maire adjointe déléguée au scolaire, à l'enfance et

à la jeunesse, Jeannine Gatin, Maire adjointe déléguée aux affaires sociales et Virginie Martins-Melo, conseillère municipale, les élèves ont reçu des dictionnaires et des romans pour l'entrée au CP et des calculatrices scientifiques pour l'entrée au collège.



« Nous voudrions vous remercier pour votre soutien dans la programmation et l'organisation du spectacle de samedi, ainsi que toutes les personnes de la municipalité ayant participé (M. Le Maire et Joël Pérot et Annie-France Normand, adjoints au maire).

Nous avons eu beaucoup de plaisir à participer à cette très belle représentation, dans un cadre magnifique, avec un public nombreux : nous espérons que les enfants, les parents et amis venus assister en ont gardé un excellent souvenir. »

Denis Packan, secrétaire général OPUS13

: solidarité 19

L'AGENDA DU CCAS



À partir du 13 septembre

De 10h30 à 11h30

« Ateliers Équilibre – Gym douce »

EHPA « le Clos Baret »

15 places disponibles

Jeudi 19 octobre



Balade culturelle dans notre région

Visite guidée

de la maison de Chateaubriand à Châtenay-Malabry et de la maison littéraire de Victor Hugo à Bièvres. Déjeuner au restaurant le Chateaubriand.

Vendredi 20 octobre - 14h30

Thé dansant avec Swany

EHPA « le Clos Baret »

Tarif : 8 € (règlement par chèque à l'ordre de COALLIA)

Jeudi 16 novembre - 12h

Repas Alsacien

EHPA « le Clos Baret »

Tarif : 15 € (règlement par chèque à l'ordre de COALLIA)



Mercredi 22 novembre 14h

Après-midi Cinéma « Pan »

Espace BLC

Entrée gratuite

Samedi 25 novembre - 9h

Journée de Solidarité

Proxi Super

Collecte de denrées alimentaires et de produits d'hygiène au profit du Carrefour des Solidarités de Limours.

Inscriptions :

CCAS : Syndy LIMBERGERE
01 64 90 88 99

EHPA : Véronique ALVES
06 80 44 61 07

PROGRAMME DE LA SEMAINE BLEUE DU 2 AU 6 OCTOBRE SUR LE THÈME DU « BIEN-ÊTRE »



Lundi 2 octobre - 13h45

Projection du film

« Médecin de campagne »



Avec François Cluzet, Marianne Denicourt et Isabelle Sodoyan.
« Jean Pierre,

le médecin du village tombe malade. Il se fait remplacer par Nathalie. Parviendra-t-elle à remplacer celui qui se croyait... irremplaçable ? »

Espace BLC

Entrée gratuite

Mardi 3 octobre - 14h

Dictée intergénérationnelle

Les enfants de CM1 et de CM2 auront besoin de votre aide pour corriger leurs fautes !

Espace BLC

Mercredi 4 octobre - 9h30

Conférence Nutrition

Avec Carole Pillias, diététicienne nutritionniste à l'hôpital de Bligny, suivi d'un atelier culinaire autour du potiron et des légumes d'antan

Tarif : 5€

EHPA « le Clos Baret »

Jeudi 5 octobre - 8h45

Marche découverte de la « Gendarmerie à cheval »

Départ : parking du centre de loisirs du quartier des Tuilleries à Breuillet

Apéritif offert

- À partir de 14h

Ateliers

« détente et bien-être »

DO-IN, Réflexologie, Shiatsu, Aromathérapie et Esthétique

Espace BLC

Sur inscription

Vendredi 6 octobre - 10h30

Atelier pliage de serviettes et déjeuner « couscous »

Espace BLC

Tarif : 15 €

Samedi 7 octobre

Octobre Rose

Journée de sensibilisation sur le dépistage du cancer du sein, autour de diverses activités. Afin d'informer le public, la ligue contre le cancer du sein et l'Association pour le dépistage des maladies cancéreuses seront présentes.
- 9h : Course / marche avec ou sans bâtons

Parcours de 3km et 5km (1€ le kilomètre parcouru)

Parc du Château

Course de relais pour les enfants (2€ l'inscription)

Récompense pour les 3 vainqueurs

Inscription sur place

- 14h : Démonstrations de danse

Complexe Sportif Sandrine Soubeyrand Avec les associations « Culture sans Frontières » et « Tourbillons » Match de foot avec les féminines de Juvisy catégorie vétérans en partenariat avec l'AS Bruyères Foot.

- 19h15 : Concert du groupe GOSPEL DREAM

Église St-Didier

Sur réservation - Tarif : 15 €



Tous les fonds récoltés seront reversés aux associations de lutte contre le cancer du sein.



DON DU SANG À BRUYÈRES

Le 21 juin 2017, malgré la canicule, la première collecte a rencontré un grand succès. 49 personnes se sont présentées, et 43 prélèvements ont été effectués. 9 primo-donneurs ont pu être enregistrés.

La prochaine collecte aura lieu dernier trimestre 2017.

L'équipe de l'Établissement Français du Sang et le Centre Communal d'Action Sociale remercient ceux qui ont répondu à cet appel.

20 : culture

Les rendez-vous culturels

Ouverture de la saison culturelle
en partenariat avec La Lisière

Dans tous ses états

de Mathieu Moustache

Vendredi 29 septembre - 19h



Le dernier des dompteurs de public venu tout droit de son Espagne natale vous présente son grand cabaret de « circo, musica y flamenco » !

Découvrez un univers imaginaire où un tibétain danse avec les chaises, un aigle devient tambour et où la musique jongle avec l'espace. N'ayez pas peur, l'artiste est là pour vous guider et vous faire pousser la moustache dans la tête.

Dans tous ses états est un spectacle visuel et drôle, mêlant jonglage, contorsion, théâtre, poils, danse et musique en direct.

La Lisière – Parc du Château
Entrée gratuite - Tout public

EPOPEES INTIMES

Cie La Constellation

Dimanche 8 octobre - 16h

Une pièce sonore pour l'espace public ! Depuis plusieurs années Mathieu Desfemmes compile, brode les histoires du « Petit Mathieu », un retour sur une enfance ordinaire extraordinaire. Un enfant en lutte avec la lecture et l'écriture qui deviendra écrivain, une histoire où le choix des mots prend tout son sens et qu'il faut mettre en lumière comme des pépites. Un enfant aimé, chéri par une mère fantasque et changeante, où le rebondissement inattendu s'insère dans le récit d'une vie banale en apparence. Une enfance bercée par les engagements politiques de ses parents d'origine modeste en pleine lutte des classes, vivant au rythme du parti, jusqu'à la rupture.

D'anecdotes en anecdotes Mathieu Desfemmes invite le public dans son intimité, une trajectoire bousculée par les frasques de son entourage familial, nous emporte, dans une langue imagée, avec lui, dans ce condensé de vie et cette enfance singulière.

La Lisière – Parc du Château

Entrée gratuite

SORTILÈGES ET MALÉFICES

Goûter aux histoires

Cie du Chameau

Vendredi 13 octobre - 17h30



Conte et violoncelle.

Une conteuse et une violoncelliste viennent partager avec vous trois histoires de sorcières manipulatrices, cruelles, gloutonnes ou malicieuses... ne soyez pas en retard, on ne sait jamais ce qui peut arriver...

En haut, tout en haut de la montagne, vit Agakura la sorcière, elle est sans âge, elle est sans visage, la méchanceté l'a si bien usée qu'à travers elle, on peut voir passer le temps.

Espace BLC

À partir de 5 ans - Durée 45 mn

Spectacle gratuit

Réservations obligatoires : 01 60 83 91 68 ou biblioculture@bruyereslechatel.fr

Les concerts de poche

Vents d'Est

Samedi 2 décembre - 20h
Espace BLC

Gaëtane PROUVOST - violon

Cyril DUPUY - cymbalum

Musiques tziganes et création mondiale d'une œuvre de Pierre-Alain BRAYE-WEPPE

Voici un duo généreux et vivifiant. Le violon virtuose de Gaëtane PROUVOST s'allie au cymbalum envoûtant de Cyril DUPUY pour un voyage vers l'Europe de l'Est, à la recherche des influences des musiques tziganes et juives dans les œuvres de grands compositeurs des XIX^e et XX^e siècles.

Avec en prime une œuvre toute neuve, écrite par le compositeur Pierre-Alain BRAYE-WEPPE pour ces deux artistes passionnés de métissage.

Tarifs : 10€ et 6€ tarif réduit (moins de 18 ans et étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de minima sociaux)

Réservations obligatoires : 01 60 71 69 35 ou en ligne sur www.concertsdepoche.fr



Les ateliers de chant choral

Chanter accompagné(e) par de grands artistes de la musique, cela vous tente ?

Dans le cadre du Concert de Poche, organisé sur la commune de Bruyères-le-Châtel, il vous sera possible de préparer la 1^{ère} partie du concert en partageant un moment convivial d'échange et de découverte autour de l'univers du chant et de la musique traditionnelle d'Europe de l'Est.

Vous aurez l'occasion de rencontrer le compositeur Pierre-Alain BRAYE-WEPPE, qui composera un morceau tout spécialement pour ce projet et que vous aurez la chance unique de chanter durant la restitution.

Pas besoin d'être musicien ou chanteur pour participer, les débutants sont les bienvenus.

Renseignements et inscriptions :

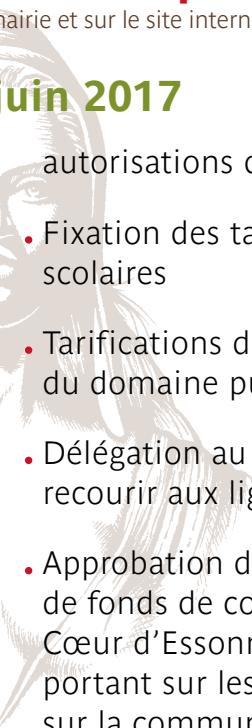
marine.petit@concertsdepoche.com
ou 01 64 70 34 80

Quelques délibérations votées par vos élus

L'intégralité des délibérations est consultable en mairie et sur le site internet de la ville www.ville-bruyereslechatel.fr

Conseil municipal du 1^{er} juin 2017

- Acquisition de la parcelle A 454 sis Lieu-dit Verville par voie de préemption et demande de subvention auprès du Conseil départemental
- Délégation du Conseil municipal au Maire pour le dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux (Déclarations préalables, permis de construire, permis modificatifs, permis de démolir, permis d'aménager et



- autorisations de travaux)
- Fixation des tarifs des services scolaires
- Tarifications droit d'occupation du domaine public
- Délégation au Maire pour recourir aux lignes de trésorerie
- Approbation de la convention de fonds de concours avec Cœur d'Essonne Agglomération portant sur les travaux de voirie sur la commune

- Approbation des règlements intérieurs des différents services communaux, du séjour et du stage d'escrime de l'ACM de l'été 2017
- Dénomination du pôle éducatif et des rues de la ZAC de la Croix de l'Orme
- Motion pour le maintien des horaires du bureau de Poste de Bruyères-le-Châtel

Conseil municipal du 30 juin 2017

- Demande d'agrément pour la mise en place du Service Civique
- Bilan de la concertation et arrêt du projet de révision de Plan Local d'Urbanisme
- Approbation de la Décision modificative n°1 – Budget Principal M14

- Versement d'une subvention à l'association « Trace la route »
- Demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Essonne dans le cadre de l'appel à projets « innovation en faveur de la transition énergie climat en Essonne », pour une liaison douce de quartier à quartier

- Approbation du règlement intérieur du Pôle éducatif « L'arc-en-ciel des savoirs »
- Organisation du temps scolaire : retour à la semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) et mise en place dès la rentrée scolaire de Septembre 2017

: état civil

NAISSANCES

- 21/02/17 WCISLO
CHASSIGNEUX
Sofia
06/03/17 ROUGE Théa
26/03/17 GAUTHIER Nolan
03/04/17 PESNEAU
Sébastien
21/05/17 MARCEAU
Agathe
25/05/17 ROUILLÉ Nolan
25/05/17 LIGER Alaric
29/05/17 AMIRI FORNARA
Miya

- 08/06/17 COULLAUD
Eléonye

- 29/06/17 TELLIER Damien

MARIAGES

- 06/05/17 PERON Philippe et
FIORIO Amélie
20/05/17 MORIN Franck et
DAHAN Christine
26/05/17 GUILLEMIN Cyril
et VALLY Sylvie
24/06/17 LANGÉ Tanguy
et MINGUEZ
Christelle

- 24/06/17 MALET Jean-Yves
et NANGERONI
Sophie

- 24/06/17 BRUNE
Benjamin et
LORHO Adeline

- 29/07/17 KARIM Jalil et
FERREIRA Elodie

- 12/08/17 LEBORGNE
Alexandre et
LEMAS Adeline

- 26/08/17 POUSSIN Thomas
et LEFEUVRE
Céline

DÉCÈS

- 25/02/17 HANNOU Aomar
24/03/17 GABILLY
Jean-Louis
31/03/17 GRINGET Xavier
17/05/17 DELORME Robert
17/07/17 LAUNAY Alain
17/07/17 JAMOIS
Dominique

20 ans d'associations

RETOUR EN IMAGES

EXPOSITION PHOTO

« Exposition photographique Solidarités Nouvelles pour le Logement « En Chemin » merci aux habitants de la maisonnée pour ce si joli cadeau.

En découvrant cette exposition à la pension de famille SNL, à l'occasion du festival de Jour // de Nuit à Lisière, à l'EHPA « Le Clos Baret » pendant une semaine, à l'occasion de l'inauguration du pôle éducatif et lors de l'événement Mots dits Mots lus à la Lisière, j'ai été saisie par les images et par les mots. Je me suis laissée saisir par l'instant..., l'instantané de la photo qui fige le temps et par la musique des mots qui l'anime et la met en mouvement : quelle belle rencontre ! »

Marie-Noëlle Thauvin



FÊTE DE LA SAINT-DIDIER

Les 10 et 11 juin



Culture sans Frontières

L'association Culture Sans Frontières vous propose des nouveaux créneaux de cours de danse africaine et percussions pour les enfants et les adultes :

Danse enfants : le mercredi à l'Espace BLC de 17h à 18h (6 ans à 11 ans) (en plus du cours du samedi 12h à 13h Salle Morionville).

Percussion enfants : le mercredi de 18h à 19h (7 ans à 12 ans).



Danse adultes : ouverture de cours à niveaux : Mardi 19h/20h30 Débutant-intermédiaire et 20h30/22h Avancés (Salle Morionville) et Samedi 10h30/12h Tous niveaux

Percussions adultes : Mercredi 20h/21h30 Débutant

Retrouvez toutes les infos sur www.culture-sans-frontieres.com
À bientôt!



: AGENDA ASSOCIATIF

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 9 septembre

De 10h à 17h30

Espace BLC

Entrée libre

COMITÉ DES FÊTES

• Brocante

Dimanche 10 septembre

Parkings de la Poste et de la mairie

• Loto

Samedi 21 octobre

Espace BLC

• Baby Broc

Samedi 25 novembre

Espace BLC

Renseignements et inscriptions :

06 95 68 47 61

: COUPONS ASSOCIATIFS

L'objectif de ce dispositif est de permettre aux familles à faibles ressources d'accéder à des activités sportives ou culturelles, en partenariat avec les associations. Pour bénéficier de ces coupons, les enfants devront être âgés de 4 à 18 ans. Un seul coupon par enfant au foyer d'un montant de 10 à 50 € pourra être délivré aux familles bénéficiant d'un quotient familial.

Renseignement
au CCAS :
01 64 90 88 99.



MAJORITÉ MUNICIPALE :

« DONNONS DES COULEURS À BRUYÈRES »

L'année 2017 sera, quoiqu'il arrive, une année synonyme de changements. Les résultats électoraux sont le signe que notre société, dans son ensemble, vit aussi une profonde mutation qui peut être salutaire ou nous placer au bord du gouffre.

De vieux modèles sont en train de périr. Nous prenons tous le risque d'une disparition ou d'un retour de la confiance et de l'espoir.

Dans ce contexte, nous restons convaincus que la commune a un rôle essentiel à jouer dans cette reconstruction et ce dépassement de la crise morale traversée par notre pays. La commune reste l'institution de base où chacun d'entre nous trouve la proximité qui lui convient et surtout les services publics nécessaires.

La commune n'est pas une collectivité

virtuelle : les élus et les agents qui en assurent le quotidien sont connus, identifiés et au contact direct et permanent avec la population. Ce lien participe à un environnement qui semble simple et évident quand on y est habitué, et qui pourtant, aujourd'hui, est menacé.

Certains considèrent que la commune ne sert à rien, sinon à générer des dépenses inutiles pour l'État. La situation des communes ne cesse de s'aggraver depuis que l'on s'attaque à ses dotations. C'est la cohésion sociale, dont les communes sont le premier maillon, qui est menacée.

La commune c'est LE SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ avec des écoles en bon état, un accueil périscolaire adapté en termes d'horaires et de tarifs, des activités sportives et culturelles accessibles pour tous, des situations sociales délicates à gérer rapidement

et dans la discréption, un soin tout particulier pour les plus âgés et bien d'autres actions encore qui ne sont pas prises en charge par ailleurs.

Tout cela constitue un tissu social qui permet d'échapper à l'indifférence et à l'anonymat. C'est notre mission et celle des agents qui, avec un sens du service public aigu et malgré des effectifs en baisse sont sur le pont jour après jour. Dans tous les services : entretien, voirie, espaces verts, animation, état civil, culture, affaires scolaires, associations, action sociale, sports, administration générale, travaux, il y a des femmes et des hommes que vous rencontrez, que vous connaissez et dont le métier est d'être «au service», de la population.

Vous pouvez compter sur la majorité municipale pour défendre la qualité de ce service.

MINORITÉ MUNICIPALE : « BRUYÈRES-LE-CHÂTEL ENSEMBLE »

Opéra des écoles : Bravo !

Les enfants et les enseignants accompagnés de l'Opéra de Massy nous ont proposé un magnifique spectacle.

Ce projet lancé par les enseignants en juillet 2016 n'a pas été de tout repos.

En effet, cet opéra rassemblant 250 participants et au vu de la faible capacité de la salle BLC, les enseignants ont demandé l'accès au parc du château pour 500 personnes.

A 15 jours de la représentation, sous prétexte d'une nouvelle recommandation de la préfecture (dont personne n'a eu connaissance), la mairie n'autorisait que 250 personnes. Un spectacle scolaire sans les parents !

Pourtant cette mesure n'a pas concerné la Saint-Didier ou les spectacles de la Lisière et Constellation...

Un accord transitoire n'autorisant que 2 parents n'a pas convaincu et la raison

l'a emporté, la restriction a été levée.

Pourquoi le service d'ordre a-t-il été pris en charge par la caisse des écoles et non par la mairie (90€ x 4 vigiles) ?

Rentrée 2017 : Suppression du goûter !

Seule réponse donnée lors du dernier conseil municipal : « trop compliqué à gérer ». Où est la complexité ?

Le goûter ne sera plus distribué, pourtant il palliait un oubli possible et mettait les enfants sur un pied d'égalité et de partage.

Imaginez un goûter au fond du cartable, la boisson tiède en fin de journée, etc...

Les enfants de la garderie auront-ils le droit d'accéder au réfectoire pour prendre leur goûter ou devront-ils le faire assis dans la cour ?

Avec des coûts de fonctionnement croissants et la refonte des quotients familiaux, certaines tranches

voient leurs tarifs revus à la hausse.

C'est une double peine pour certains parents : payer plus pour une prestation moindre !

Nouveau pôle éducatif : Stationnement catastrophique !

Pas de stationnement pour le personnel, seulement un dépose-minute pour les parents, tout ceci laisse présager un joli bazar dès la rentrée de septembre.

Une nouvelle fois, l'année 2017/2018 sera marquée par l'absence de subvention de la mairie pour les classes transplantées.

Un grand merci à l'équipe enseignante pour leur investissement dans la préparation de ce pôle éducatif.

Bonne rentrée à tous et rendez-vous au forum des associations. Pour plus de détails sur nos articles www.bruyeres-ensemble.fr.

:::::Numéros utiles

SAMU-SMUR, médecin de garde **15**
Police secours **17**
Pompiers **18**
Urgence avec téléphone portable
112
Urgence sociale **115**
SOS enfants battus **119**
Centre antipoison
01 40 37 04 04
Centre hospitalier Arpajon
01 64 92 92 92
Urgences médicales
contactez la maison
médicale de l'Arpajonnais au
01 69 13 91 91
Pharmacies de garde
contactez le commissariat
d'Arpajon
01 69 26 19 70
Commissariat de police
01 69 26 19 70
Gendarmerie
01 64 90 00 64
SOS femmes battues
3919
Sida info service
n° vert 0 800 840 800
Drogue info service
n° vert 0 800 23 13 13
Jeunes-violence-écoute
0 800 20 22 23
Planning familial
01 47 00 18 66
Association pour le couple et
l'enfant APCE91
01 69 81 93 35
Dépannage électricité edf
0 810 010 333
Dépannage gaz GDF
0 810 433 091
Mairie
01 64 90 07 18



De septembre à décembre

Samedi 9 septembre

10h

FORUM DES ASSOCIATIONS

Espace BLC

Dimanche 10 septembre

BROCANTE

Organisée par le Comité des Fêtes

Parkings de la poste et de la mairie

Vendredi 29 septembre

19h

OUVERTURE DE LA SAISON

CULTURELLE

DANS TOUS SES ÉTATS

Mathieu Moustache

La Lisière - Entrée gratuite

Tout public

Du 2 au 6 octobre

SEMAINE BLEUE

Thème bien-être

Samedi 7 octobre

OCTOBRE ROSE

Renseignements page 19

Dimanche 8 octobre

16h

ÉPOPÉES INTIMES

Cie La Constellation

La Lisière – Château de Bruyères

Vendredi 13 octobre

17h30

GOÛTER AUX HISTOIRES

« SORTILÈGES ET MALÉFICES »

Espace BLC

Inscriptions : 01 60 83 91 68

ou biblioculture@bruyereslechatel.fr

Samedi 21 octobre

LOTO

Organisé par le Comité des fêtes

Espace BLC

Samedi 11 novembre

11h

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION

Armistice 1918

Place du Souvenir

Mercredi 22 novembre

14h



APRÈS-MIDI CINÉMA « PAN »
réalisé par Joe Wright
Espace BLC
Entrée gratuite

Inscriptions : 01 64 90 88 99

ou limbergere-s@bruyereslechatel.fr

Samedi 25 novembre

BABY BRO

Organisé par le Comité des fêtes

Espace BLC

Samedi 2 décembre

20h

VENTS D'EST

Dans le cadre des Concerts de poche

Espace BLC

Tarifs : 10 € (6€ tarif réduit)

Réservations : 01 64 70 34 80

marine.petit@concertsdepoche.com